

# L'ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES JUBÉS DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX

- I - Qu'est-ce qu'un jubé ?
- II - Les 3 jubés de la cathédrale
- III - La nouvelle maquette du jubé

## LES SOURCES :

### Écrits :

- DESLANDES, Eucher, *Étude sur l'Église de Bayeux*, Caen, Domin, 1917 et *Inventaire manuscrit de la cathédrale et du chapitre de Bayeux*, 1905, conservé aux archives diocésaines de Bayeux.
- BÉZIERS, Michel, *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux, Tome I, archidiaconé de Bayeux*, Rouen, A. Lestringant, 1896.
- THIERS, Jean-Baptiste, *Dissertations ecclésiastiques sur les principaux autels des églises. Les jubés des églises. La clôture du chœur des églises*, Paris, Antoine Dezallier, 1688.

### Représentations :

Gravures de Jean-Baptiste Chapuy (1760-1813) et Philippe Benoist (1813-1905) et plans de la collection Ruprich-Robert conservés à la Médiathèque du patrimoine.

### Vestiges :

Dépôt lapidaire et cathédrale

## I - Qu'est-ce qu'un jubé ?

### A - Définition du mot jubé

**“Tribune - clôture - crucifixion - lectures - prêche - orgue”**

Les jubés sont apparus en France au XII<sup>e</sup> siècle de la réunion de trois éléments préexistants séparément : la tref (poutre de gloire), la clôture et le ou les deux ambons. La définition la plus communément admise indique qu'un jubé est une tribune et une clôture (de pierre ou de bois) séparant le chœur de la nef d'une église. Avant les leçons de Matines, le lecteur employait une formule latine : « *Jube, domine, benedicere* » (*daigne, Seigneur, me bénir*) ; le premier mot de cette formule a donné le nom de jubé. Un jubé est composé de trois éléments : la tribune (le jubé proprement dit), la clôture (pouvant prendre le nom de « chancel ») et le groupe sculpté de la crucifixion.

De la tribune, était proclamé l'Évangile et les prêtres prêchaient (les chaires ont succédé aux jubés dans cet emploi). Des chœurs pouvaient y prendre place, d'où le nom de chantereau parfois

utilisé pour désigner un jubé. Un orgue portatif ou non pouvait y être installé avant que ne se généralise l'usage de l'orgue fixe placé au niveau de la première travée de la nef.

Le principe de la clôture ou chancel est d'isoler le chœur réservé aux clercs, des fidèles ; de ce fait, ces derniers ne voient pas (ou très peu) le maître-autel. Il se rapproche en cela de la fonction des iconostases des Églises chrétiennes orientales.

La crucifixion surmonte la tribune dont elle est l'ornement principal, tourné vers les fidèles. Les grands Christs en croix que l'on peut observer dans certaines églises plaqués sur les murs de la nef, ont souvent été récupérés lors du démontage des jubés. Après la destruction des jubés, les trefs conservés avec leur crucifixion, prirent le nom de « poutre de gloire ».

**“Séparation chœur/nef - ambons (lectures)”**

Le Larousse propose la définition suivante du mot jubé : “Clôture monumentale, portant généralement une plate-forme ou une coursière, qui sépare le chœur de la nef dans certaines églises médiévales. (Le jubé qui procède du

chancel et des ambons des basiliques paléochrétiennes, forme une sorte de tribune transversale du haut de laquelle se faisait la lecture de l'épître et de l'évangile. Il fut remplacé, plus tard au XVII<sup>e</sup> siècle, par la chaire à prêcher, installée dans la nef.)”

### “Clôture - autels - plate-forme - escaliers”

Le livre *Architecture, méthode et vocabulaire*<sup>1</sup>, ouvrage de référence dans le domaine, indique que le jubé est “une clôture monumentale séparant le chœur liturgique de la nef, et abritant souvent deux petits autels de part et d'autre de l'entrée et portant généralement une plate-forme ou une coursière à laquelle on accède par des escaliers.”

À noter que le jubé ne doit pas être confondu avec une simple clôture de chœur, qui peut s'en rapprocher en terme d'aspect. L'ouvrage mentionné ci-dessus précise à propos de la clôture de chœur : “Mur ou grille séparant le chœur liturgique des autres parties de l'église. Dans les églises paléochrétiennes, cette clôture se nomme chancel”.

Exemples :



Jubé de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune, Strasbourg

L'église du XIII<sup>e</sup> siècle abrite un magnifique jubé gothique du XIV<sup>e</sup> siècle, qui a fait l'objet d'une

<sup>1</sup> Ed du Patrimoine, 1972

<sup>2</sup> <http://www.liturgiecatholique.fr/les-jubes-dans-l-histoire.html?artsuite=0>

polychromie en 1620, et qui a été surmonté d'un orgue Silbermann de 1780.



Clôture de chœur, abbaye de Pontigny (Yonne)

Cette abbaye cistercienne bourguignonne fondée en 1144, est la deuxième des quatre « filles » de Cîteaux. L'église abbatiale abrite une très belle clôture de chœur, comportant deux autels et une crucifixion. Elle présente de grandes similitudes stylistiques avec celle de Crépy-en-Valois disparue.

## B - Évolution historique des jubés

Mathieu Lours, agrégé et docteur en Histoire, auteur d'ouvrages et d'études consacrés à l'architecture religieuse, a publié sur le portail de la liturgie catholique un article intitulé “Les jubés dans l'histoire” permettant de retracer de manière pertinente l'évolution des jubés, depuis ses origines issues de l'Antiquité tardive, jusqu'à leur disparition aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>.

### La cathédrale Notre-Dame de Paris : le chœur d'après Viollet-le-Duc

Eugène Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture* publié en 1856, présente un dessin reconstituant le chœur de Notre-Dame de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, avec son mur de clôture périphérique et son jubé gothiques. Sur ce dessin, les éléments constituant le jubé sont parfaitement visibles : plate-forme, ambons, crucifixion, autels, escaliers.



Paris, cathédrale Notre-Dame, élévation de l'ancien jubé, dessin, 1669

Le jubé gothique de Notre-Dame de Paris fut détruit pendant les guerres de religion. En 1628, la reine Anne d'Autriche fit monter un nouveau jubé en bois abritant les autels de la Vierge au sud et de saint Sébastien au nord. Ce jubé nous est connu grâce à un dessin de 1699 produit par l'agence de Jules Hardouin-Mansart et conservé à



la Bibliothèque Nationale de France : "élévation de la porte du coeur et des chapelles aux deux cotés, telles qu'elles étaient aussi anciennement (élévation de l'ancien jubé)". Ce jubé du XVIIe siècle, au niveau stylistique, découle de la

<sup>3</sup>E. DESLANDES, *Étude sur l'église de Bayeux*, p394-405

Renaissance (cariatides), tout en ayant un vocabulaire classique affirmé (colonnes torsées). Il fut remplacé au début du XVIIIe par de grandes grilles réalisées par Caffieri, grilles qui disparaîtront à la Révolution

### C - Exemples de jubé

Église Sainte-Madeleine, Troyes, (Aube)

Cathédrale Sainte Cécile, Albi

Église Notre-Dame-de-l'Assomption, Arques la Bataille (Seine-Maritime)

Église Saint-Saint-Etienne-du-Mont, Paris

### Basilique Notre-Dame-de-Belle-Épine, l'Épine (Marne)

La basilique Notre-Dame-de-Belle-Épine dont le chantier a commencé au début du XV<sup>e</sup> siècle a été achevée au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Son jubé quant à lui date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et présente deux styles architecturaux : à la fois gothique flamboyant, à la fois Renaissance (présence de petites colonnes ioniques)

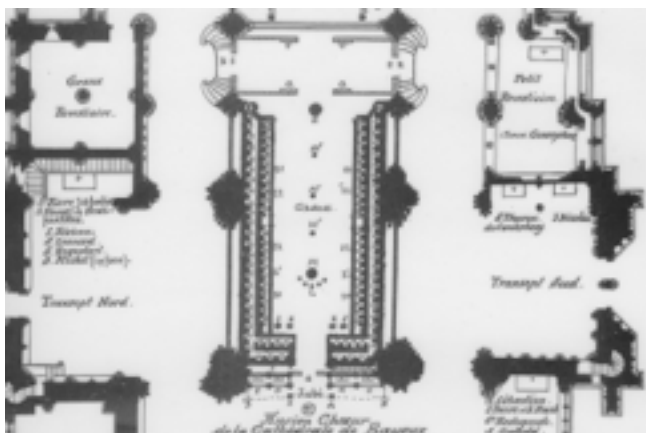


## II- Les 3 jubés de la cathédrale

### A - le jubé du XIII<sup>e</sup> siècle ou Grand Pupitre<sup>3</sup>

"Le chœur, dans la cathédrale gothique du XIII<sup>e</sup> siècle et probablement déjà dans la cathédrale d'Odon de Conteville, était séparé de la nef par des arcatures en maçonnerie reliant ensemble les deux premiers piliers du transept. Sur ces arcatures, dominant les stalles du chœur, régnait

une tribune que l'*Ordinaire*<sup>4</sup> et le *Coutumier*<sup>5</sup> désignent sous le nom de *Pulpitum majus* ou de *Pulpitum altum*, le *Jubé*.



L'arcature du milieu formait l'entrée principale du choeur ; c'est par là que la procession passait pour conduire au sanctuaire le nouvel Evêque ou le nouveau Doyen, le jour de leur installation. Les chanoines et les clercs, quittant leurs demeures pour se rendre à l'office, devaient la franchir avant d'arriver à leurs stalles. Une grille en condamnait l'accès.

À l'office de la nuit, les reflets d'une lampe qui brûlait sans interruption devant le Crucifix dominant la tribune, éclairaient ce passage il fallait gravir plusieurs marches pour arriver à la tribune du Jubé. Cet escalier était dans le mur auquel est adossée la stalle du Grand Chantre (la 1<sup>ère</sup> en entrant dans le choeur sur la gauche).

Vu de la nef, le Jubé se présentait avec le dessin des ses arcatures ogivales : celle du milieu servant de porte d'entrée au choeur ; celles de droite et de gauche étaient ornées de petits autels. C'était, du côté de l'Évangile (côté nord) et près de la porte du choeur, l'autel Saint-Sauveur (appelé sur le plan autel Saint-Jean l'Évangéliste : **D sur le plan**). Entre cet autel et le pilier, du même côté, s'élevait l'autel Saint-Laurent (**F sur le plan**)

Deux autels ornaient aussi les arcades du côté de l'Épître : l'autel de Saint-Denis plus rapproché de



la porte du choeur (**E sur le plan**), et, près du pilier du transept, l'autel Sainte-Marie-Madeleine (**C sur le plan**).



La façade du Jubé qui regardait la nef était surmontée d'un Crucifix près duquel, à droite et à gauche, étaient placées les statues de la Sainte Vierge et de Saint-Jean l'Évangéliste.

La plate-forme ou tribune du Jubé, désignée dans l'*Ordinaire* sous le nom de Pupitre, était assez vaste pour que plusieurs personnes puissent s'y tenir simultanément. En général, on ne montait au Pupitre que pour l'office de la Messe ou des Matines. Il y avait alors dans la tribune au moins deux pupitres, probablement en fer ou en cuivre ;

<sup>4</sup> L'*Ordinarium ecclesie baiocensis* est un véritable traité liturgique rédigé pour l'église cathédrale de Bayeux. Écrit sur vélin, il porte le n° 121 dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du chapitre de Bayeux*.

<sup>5</sup> Le *Brevis Tractatus de consuetudinibus et statutis ecclesie baiocensis (ou Coutumier de Langevin)* est aussi écrit sur vélin (1269). Il porte le n° 122 dans le *Catalogue des manuscrits*.

ils étaient fixes, ou du moins on ne les changeait jamais de place. Les deux pupitres étaient placés aux deux extrémités de la tribune. Celui de gauche, qui servait pour l'Évangile avait la forme symbolique d'un aigle. Le pupitre du côté droit où on lisait l'Épître avait la forme d'un ange, aux ailes également déployées."

En 1562 et 1563, la cathédrale fut ravagée par les Protestants qui s'en étaient emparés, un instant on put craindre qu'elle ne soit détruite de fond en comble ; ils ne l'épargnèrent que pour y établir le prêche et la Cène, mais "pour accommoder ce temple à la manière de leurs prêches, qui ne sont point divisés en chœur et en nef comme nos Églises... ils avaient rompu et brisé le Jubé"<sup>6</sup>.

### **B - Le jubé de 1578 édifié par Mgr Bernardin de Saint-François**

Bernardin de Saint-François, évêque de Bayeux de 1572 à 1582, voyant que les ressources du chapitre seraient à peine suffisantes pour réparer les dégâts causés au mobilier de la cathédrale, se chargea de réédifier le jubé à ses dépens, en 1578. Ce nouveau jubé "étoit un ouvrage tout en bois, très beau et bien fait pour ce temps, enrichy en bas-reliefs de figures des principaux mystères de notre foy, qui faisoient l'admiration d'un chacun, et qui les obligent d'y causer, pour laquelle raison M. de Nesmond... avec le Chapitre, le fit rabatre en 1698"<sup>7</sup>.

Jean-Baptiste Thiers dans ses *Dissertations sur les autels, les jubés et les clôtures* éditées en 1688, soit 10 ans après la construction de ce jubé de bois apporte quelques détails précieux : "Il y avait à cette époque dans la cathédrale de Bayeux, dans celle de Chartres et de l'église abbatiale de Royaumont, un petit jubé placé à gauche, au bas du chœur, au-dessous du grand jubé et au-dessus des stalles. On monte à celui de Bayeux par une montée différente de l'escalier du grand jubé.

Il y a trois pupitres dans l'église cathédrale de Bayeux, le premier à main droite du côté du midi, pour l'Épître, le second au milieu du côté de l'Orient, pour le Graduel et l'Alleluia, le troisième enfin à main gauche du côté du Septentrion et plus élevé que les deuxième autres pour l'Évangile. Celui qui chante l'Épître a le visage tourné vers l'Orient et du côté de l'autel. L'Épître doit se chanter sur un lutrin plus bas que celui sur lequel on chante l'Évangile<sup>8</sup>."



Cette Marie-Madeleine conservée dans les réserves de la cathédrale faisait-elle partie du jubé de 1578 ?

"Il faut comprendre quatre choses :

La 1<sup>ère</sup> que les jubés sont très anciens dans l'Église.

La 2<sup>ème</sup> qu'ils sont particulièrement établis pour chanter l'Évangile.

La 3<sup>ème</sup> que la coutume d'y chanter est très ancienne.

La 4<sup>ème</sup> enfin qu'on l'y doit chanter autant qu'il est possible, puisqu'on l'y a chanté dans tous les siècles<sup>9</sup>."

<sup>6</sup> M.BÉZIERS, p.296

<sup>7</sup> *Histoire du diocèse de Bayeux, dit Manuscrit Gassion*, XVIII<sup>e</sup> siècle, p.131, AD Calvados, 6G6

<sup>8</sup> J.B.Thiers, Antoine Dezallier, 1668, p.158.

<sup>9</sup> idem, p.225,

J-B Thiers s'insurge donc contre la destruction des jubés qui se met en place sur la recommandation du concile de Trente (1545-1563). Il n'hésite pas à parler d'ambonoclastes.



### C - Le jubé de 1700 de Mgr de Nesmond

Le bavardage des fidèles commentant les scènes représentées sur le jubé de bois ne fut évidemment pas la principale raison de la reconstruction de 1700 ; ce jubé ne paraissait sans doute pas aussi grandiose que celui qu'il remplaçait et dont le souvenir s'était perpétué. On décida donc d'en édifier un nouveau, plus digne de la cathédrale. Le chanoine Renauld nous apprend qu'un marché fut passé à cet effet avec un nommé Brodon, maître-architecte à Caen, le 18 janvier 1700, pour la somme de 1 100 livres. Le marché ne comprenait que la maçonnerie ; nous savons en effet par les délibérations capitulaires que l'ouvrage coûta 6 000 livres, dont 2 000 furent fournies par Mgr de Nesmond. Le jubé en bois n'avait coûté que 1 200 livres. La première pierre

fut posée le 20 mars 1700 par Mgr de Nesmond et tout fut achevé la même année. L'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui devait être si critiquée au XIX<sup>e</sup> siècle, fut longtemps fort admirée. Le chanoine Laffetay en a laissé une description manuscrite en marge d'un article sur les travaux de la tour centrale, paru dans *l'Indicateur de Bayeux* :



“Description du Jubé de 1700, détruit au mois de mars 1851”:

“De chaque côté de la porte du chœur, qui était cintrée et fermée d'une belle grille<sup>10</sup>, deux petits autels. A chaque autel, trois colonnes et quatre pilastres en marbre noir. Les colonnes d'ordre corinthien ; le fût d'un seul jet. A droite, la statue de sainte Madeleine, à gauche, celle de saint Robert, l'une et l'autre en pierre et d'un assez beau travail<sup>11</sup>.”

“A droite, derrière l'autel, l'escalier du Jubé entièrement dissimulé par la maçonnerie. Au-dessus, la tribune s'appuyant, à droite et à gauche, sur les deux piliers qui séparent le chœur de la nef. En avant et en arrière, une balustrade en fer. Ornementation de la Renaissance.”

On voit, par cette description, que les quatre petits autels, du XIII<sup>e</sup> siècle avaient fait place à deux autels surmontés de statues placées dans des niches, l'une à droite, l'autre à gauche de l'entrée du chœur. Au lieu d'ogives gracieuses, mais que le grand siècle trouvait un peu barbares,

<sup>10</sup> Cette grille a été remplacée à l'entrée de la chapelle des Fonts. Elle a été restaurée et placée aux frais de la famille Poret de Pierrepont, près de Creully, de même que les deux grilles qui fermaient la circata, au haut des degrés donnant accès dans les bas-côtés du chœur.

<sup>11</sup> Il faut noter que les deux statues posées en 1700 représentaient la Vierge Marie et saint Jean-l'Évangéliste ; elles furent détruites à la Révolution et remplacées par les statues de sainte Madeleine et saint Robert qui appartenaient au monastère de la Charité de Bayeux avant la Révolution.

trois colonnes grecques de chaque côté. Deux, plus rapprochées l'une de l'autre, formaient l'encadrement de la porte du chœur ; la troisième était placée de chaque côté, à l'extrémité du jubé et contre le pilier ; entre elle et le groupe précédent se trouvait la statue. Ces colonnes avaient été données par M. Baucher, chanoine et scholastique.



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le jubé était couronné, comme au XIII<sup>e</sup>, par un grand Crucifix, don de M. Basly, chanoine de Pézerolles. Ce Crucifix fut béni solennellement par Mgr de Nesmond, le 23 septembre 1702. La croix, dont le pied reposait sur la maçonnerie du jubé, était soutenue par une chaîne fixée à la charpente au-dessus des voûtes. Le 1<sup>er</sup> juin 1746, le tonnerre étant tombé sur la tour du midi “roula sur la voûte de la nef, passa par le trou de la chaîne qui soutient le Crucifix, mit la croix en morceaux et précipita le Christ qui, par sa chute, se rompit un bras et une des cuisses”<sup>12</sup>.

Comme les deux statues, ce Christ a été endommagé à la Révolution. Le Christ de 1851 donné par l'abbé Daudibert doyen du chapitre n'est donc pas celui béni en 1702<sup>13</sup>. Dans les descriptions du jubé, il n'est nullement question d'un orgue mais en réalité un orgue provisoire y a bien été installé en 1847. Il s'agissait d'un instrument modeste comprenant un seul clavier manuel de 4 octaves et un pédalier de 18 notes, avec 8 jeux<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> E. DESLANDES, p.405.

<sup>13</sup> “Le conseil de fabrique s'empressa d'entrer dans les vues de M. l'évêque qui désire faire l'offrande gratuite à la paroisse de Saint-Aubin de Langrune, du Christ qui existait sur le jubé au moment de la destruction.” Archives diocésaines de Bayeux, *Registre de délibération de la fabrique cathédrale du 18 avril 1811 au 18 février 1860*, 11 mai 1852.

<sup>14</sup> NEVEUX, François, *Les orgues de la cathédrale de Bayeux de l'instrument médiéval aux Cavaillé-Coll*. Editions Lieux Dits, 2014, coll. Parcours du patrimoine, p.16

<sup>15</sup> *Mystères et splendeurs des Cathédrales de France*, Tours, 1843, p.264-276

Mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce jubé n'est vraiment plus dans l'air du temps : en effet, il masque aux fidèles les cérémonies qui se déroulent dans le chœur (il faut rappeler que la cathédrale est devenue église paroissiale en janvier 1791).



C'est ainsi que dans son ouvrage écrit en 1843 sur les cathédrales de France<sup>15</sup>, l'abbé Jean-Jacques Bourassé exprime l'opinion suivante, relativement au jubé de la cathédrale de Bayeux : “Le massif jubé, placé à l'entrée du chœur, est un de ces contre-sens ridicules dont on déplore aujourd'hui la construction et qu'on est forcé de subir. Il fut bâti à grands frais par M. de Nesmond, de 1698 à 1700. Comme œuvre isolée, il n'est pas dépourvu de mérite ; mais ce n'est pas là sa place. Il détruit les lignes de l'architecture, et coupe la perspective d'une façon déplorable. Nous l'avons comparé à un beau morceau d'étoffe placé sur un riche vêtement de dentelles et de broderies...”

## La démolition du jubé

À partir d'octobre 1850, nous trouvons aux archives diocésaines un certain nombre de délibérations du conseil de fabrique ainsi que des lettres échangées entre le ministère et l'évêque, Mgr Robin (1836-1855), au sujet de la démolition du jubé.

Ainsi, les 18 et 22 octobre 1850<sup>16</sup> : « Le conseil reçoit communications de plans, dressés par Mr Ruprich Robert, architecte de la cathédrale, relatifs à la suppression du jubé et aux arrangements de stales, grilles etc. que nécessite cette suppression.

Le conseil applaudit de tout son pouvoir à l'enlèvement de cette masse qui dérobe aux fidèles l'imposant spectacle des cérémonies saintes et coupe si disgracieusement en deux parties notre belle cathédrale. Il émet ensuite le vœu :

1° que la place du jubé soit dégagée, l'entrée du chœur agrandie, autant que le goût et les règles de l'art le permettront et qu'en aucun cas il ne soit enlevé moins de cinq stales de chaque côté, savoir deux hautes et trois basses.

2° que la grille qui fermera le chœur ne soit pas moins élevée que celles qui l'environnent dans la partie supérieure.

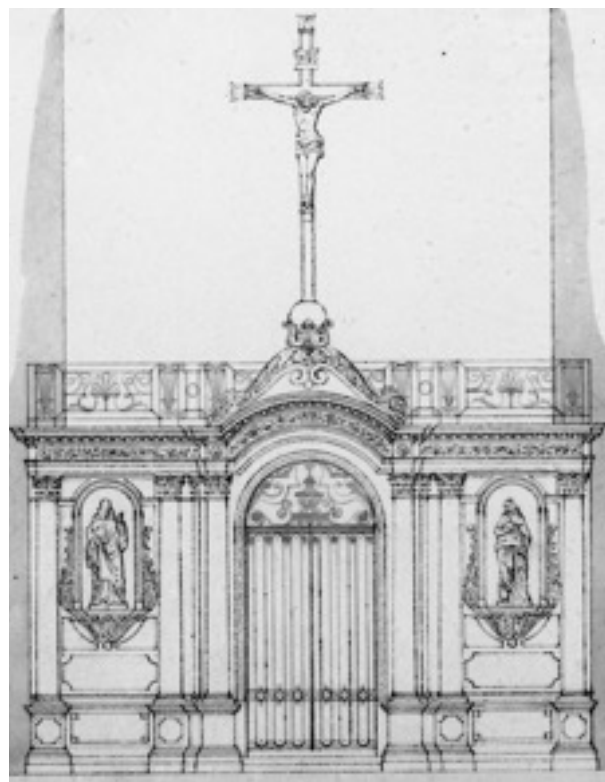
Enfin, le conseil pense que celle qui existe maintenant sous le jubé remplirait très bien le but, si l'on ajoutait de chaque côté un travail analogue.”

Un devis estimatif des dépenses occasionnées par la suppression du jubé et de ce qui s'y rattache est établi par l'architecte le 23 novembre 1850. Il s'élève à 5 676 f 87 c<sup>17</sup>.

Ce devis précise que “la démolition du jubé s'effectuera avec les plus grandes précautions, toutes les parties qui le composent seront numérotées et les numéros seront reportés avec toute l'exactitude possible sur le dessin très correct qui en sera préalablement dressé. [...] Tous les matériaux seront sortis et transportés avec

tout le soin possible dans le lieu qui sera ultérieurement désigné pour y rester à la disposition de l'administration. [...] La démolition dont il vient d'être parlé donnera lieu à des arrachements

dans les deux piliers de la tour de l'horloge entre lesquels le jubé est dressé. [...] La reprise des raccords [...] nécessitera l'emploi de 6m<sup>3</sup> de pierre de taille d'Orival.”



Le cahier des charges de la démolition du jubé indique dans son article 1<sup>er</sup> que “l'entrepreneur sera tenu d'observer minutieusement et de se conformer scrupuleusement à tout ce qui pourrait régir d'une manière quelconque ou s'appliquer lors de l'exécution aux ouvrages dont il s'agit ayant pour objet la suppression du jubé et ce qui s'y rattache”.

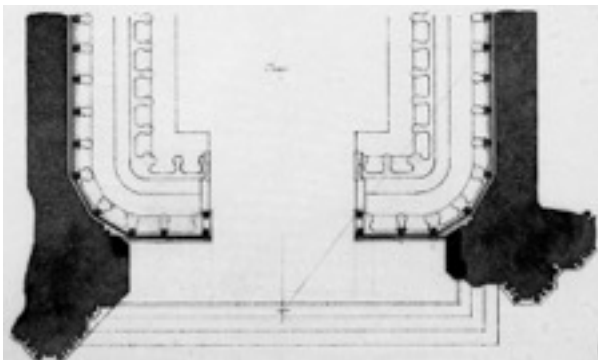
Le 13 janvier 1851, le trésorier de la fabrique est prié d'écrire immédiatement à l'architecte pour presser la double affaire de l'orgue et du jubé. Il s'agit d'accélérer la restauration du grand orgue.

<sup>16</sup> Archives diocésaines de Bayeux, *Registre de délibération de la fabrique cathédrale du 18 avril 1811 au 18 février 1860, feuillet 128, r<sup>o</sup>*

<sup>17</sup> AD Calvados, N2999



Le 3 février 1851, le Ministère accepte le projet de travaux fourni par M. Ruprich-Robert dont la dépense est évaluée à 5676 f 87 et qui ont pour objet : 1° la démolition du jubé construit au 18<sup>e</sup> siècle à l'entrée du chœur, 2° la modification des stalles adossées à ce jubé. Toutefois, l'architecte est invité à élargir l'ouverture du chœur au moyen de la suppression d'une stalle du chœur en plus de chaque côté<sup>18</sup>.



Dans *L'Echo bayeusain* du 25 mars 1851, l'abbé Laffetay<sup>19</sup> approuve la démolition mais il explique que ce jubé avait un sens. Il pense que lors de sa construction il a dû réunir tous les suffrages et il espère que les débris seront conservés.

La soumission de la démolition du jubé est approuvée par le ministre le 8 avril 1851<sup>20</sup>. Dans *L'Indicateur de Bayeux* du 7 mai 1851, le chanoine Laffetay signe un autre article intitulé "Démolition du jubé de la cathédrale".

"Les travaux nécessaires pour la démolition du jubé de la cathédrale sont commencés depuis quelques jours. Ils ont mis en évidence une lézarde que dissimulait auparavant la soufflerie de l'orgue, et qui sillonne la base d'un des piliers contre lesquels s'appuie la construction qu'il s'agit de faire disparaître. À cette nouvelle, quelques personnes se sont effrayées et ont demandé si les travaux qu'on exécute, n'auraient point de fâcheuses conséquences pour la solidité du reste de l'édifice. Mgr l'évêque a cru devoir en

informer M. l'architecte du gouvernement qui s'est empressé de se rendre à Bayeux, sur l'invitation du prélat. Après un minutieux examen, Monsieur Robert n'a pas hésité un seul instant à ordonner la continuation des travaux. Il est resté convaincu que le pilier du nord ne doit causer aucune inquiétude, et que, dans le cas où il y aurait eu de ce côté quelque péril à craindre, la maçonnerie qu'on enlève eut été impuissante à le conjurer. Du reste, bien que l'accident dont on se préoccupe ne présente aucune gravité, puisqu'il ne s'étend pas au-delà des assises extérieures, Monsieur l'architecte va saisir cette occasion pour le réparer. Ainsi, la démolition du jubé, loin de compromettre la solidité de notre belle cathédrale, permettra d'ajouter une garantie de plus à celles dont la sollicitude éclairée de Monsieur Ruprich Robert se plait à l'entourer."

Le mémoire des dépenses faites pour la démolition du jubé<sup>21</sup> nous apprend que le travail consistant au descellement des fers (grilles, balcons) et au déplacement des stalles qui étaient adossées au jubé a été réalisé par un entrepreneur dénommé Bouchard. Il a effectué également le démontage de l'orgue (provisoire) de jubé et du Christ.

#### **4 juin 1851, les travaux de démolition du jubé sont terminés.**

Ruprich-Robert écrit à Mgr Robin qu'il a fait supprimer une stalle de chaque côté. En l'absence de l'évêque, il n'a pas suivi la demande du ministère formulée en février et n'est pas allé plus loin. Il livre ses impressions sur la suppression de stalles supplémentaires. Ce commentaire laisse nettement apparaître sa réticence à poursuivre l'œuvre entamée. Il répugne à briser l'harmonie d'un "chœur admirable conçu pour être fermé" et ne peut envisager de faire "un nouveau sacrifice à la nef". Pour lui, en effet, la suppression d'une stalle de chaque côté permet de voir en entier les cérémonies religieuses et laisse au chapitre une enceinte, sans l'isoler complètement du peuple.

<sup>18</sup> Archives diocésaines de Bayeux

<sup>19</sup> L'abbé J. Laffetay était chanoine de Bayeux et docteur ès-lettres. Il a été bibliothécaire municipal. Il est l'auteur de *Histoire du diocèse de Bayeux* en 2 volumes, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, 1855 et 1876.

<sup>20</sup> Cf note 3.

<sup>21</sup> AD Calvados, N2999.

À la suite de cette lettre, l'évêque écrit au ministre des cultes le 21 juin pour lui exposer qu'après la suppression d'une stalle, l'opinion publique s'est prononcée pour la disparition des six stalles qui empêchaient les fidèles placés dans la nef de voir les cérémonies religieuses. Il a réuni le chapitre et le conseil de fabrique pour avoir leur avis. Tous ont applaudi à la démolition du jubé mais la majorité a formellement demandé que les six stalles de l'entrée du chœur soient supprimées. Cette demande est acceptée par le ministère des cultes le 10 octobre 1851 : l'évêque et le chapitre ont gagné !

Mais, le 3 mars 1852, le directeur de l'administration des cultes écrit à l'évêque : "J'ai l'honneur de vous informer que, par décision de ce jour, le ministre des Cultes a chargé MM. les architectes Viollet-le Duc et Daly, de se rendre à Bayeux, pour examiner sur place l'état de l'un des gros piliers du transept de la cathédrale, qui a éprouvé un tassement subit, et pour apprécier les moyens de consolidation proposés par M. Ruprich Robert."

Vestiges du jubé de 1700 présents en 1905 (inventaire) et 1917 (parution du livre sur la cathédrale) selon le chanoine Deslandes et qui ont disparu:

- les six colonnes de marbre (dans la salle sous-capitulaire)
- Une partie des grilles de la galerie (dans le trésor)

#### **Les vestiges en 2014 :**

- La grille d'entrée du jubé et les grilles qui fermaient les bas-côtés.
- Éléments sculptés dans le dépôt lapidaire (4 chapiteaux, 1 pilastre, 1 morceau d'entablement).
- Deux statues d'apôtres qui devaient être placées face au maître-autel de chaque côté de la grille d'entrée.
- Les statues de saint Robert et sainte Madeleine placées après la Révolution sont au monastère de la Charité de Saint-Vigor.

## **II - La nouvelle maquette du jubé**

### **A- Pourquoi**

La maquette précédente daterait de 1977, année où fut célébré le 900<sup>e</sup> anniversaire de la dédicace de la cathédrale ; nous ne savons pas qui l'a réalisée. Cette maquette intriguait les visiteurs ; beaucoup de touristes s'arrêtaient devant la vitrine ; elle nous était de plus très utile dans le



cadre des visites guidées de la cathédrale car elle permettait d'expliquer le fonctionnement du culte avant que la cathédrale ne devienne église paroissiale et elle permettait d'aborder les travaux de la tour centrale

La découverte des plans établis au moment de la démolition et les recherches menées aux archives départementales et diocésaines nous ont donc amenés à envisager la réalisation d'une nouvelle maquette plus importante et surtout plus précise.

### **B - La fabrication de la maquette**

Le 1<sup>er</sup> contact avec l'atelier Guillou-Chevallier-Le Ray a été pris au mois de mai 2012. Nous avons fourni tous les documents en notre possession. La réception du devis nous a amenés à demander une subvention à la ville de Bayeux ainsi qu'à Jean-Léonce Dupont, vice-président du Sénat. La maquette a été réalisée en plexiglass et résine, ainsi qu'en bois pour le placage et le socle. Certaines parties ont été usinées (travail dans la masse de matériaux en bloc ou en plaque

pour la structure et les moulures), d'autres moulées (réalisation des originaux en résine et pâte à modeler, coulée du moule en élastomère de silicone, moulage des éléments en résine de polyuréthane). Les différentes pièces ont ensuite été assemblées puis ont reçu une peinture acrylique. La maquette a été réalisée au 1/15<sup>e</sup> et a nécessité 320 heures de travail. La principale source documentaire pour sa réalisation a été les plans établis en 1851 par Victor Ruprich-Robert.



### C Exemples de remontages d'anciens jubés

Cathédrale Notre-Dame de Rodez;  
 Cathédrale Saint-Étienne de Limoges ;  
 Église Saint-Maclou de Rouen ;  
 Cathédrale Saint-Étienne de Bourges

#### Cathédrale Notre-Dame de Noyon

Le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Noyon a démarré en 1150 pour s'achever vers 1230. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, elle fut dotée d'un jubé gothique. Détruit en 1756, il servit de remblai au nouveau chœur avec son autel à la romaine (à la croisée). C'est après les bombardements de la première guerre mondiale, dans les années 1920, que furent entreprises des fouilles qui ont permis de redécouvrir divers fragments du jubé détruit. Ces éléments sont aujourd'hui conservés et présentés dans la basse sacristie de la cathédrale. La présentation permet au public d'en apprécier l'ampleur.



## Quel avenir pour les vestiges du jubé de 1700 ?



Jérôme BEAUNAY  
Architecte et urbaniste de l'État—  
Conservateur de la cathédrale

Geneviève MAUGER  
Présidente des Amis de la cathédrale